Date de création : 04/03/1997
Date de révision 8: 08/03/2007

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Etiquetage Hygiène et Sécurité
Renferme :
symbole(s) :
phrases de risques :
conseils de prudence :

☐ concerné
☒ non concerné

Raison sociale : ELCO PHARMA
Adresse : ZI, rue Edouard Bouthier
89500 VILLENEUVE/YONNE

Téléphone : 03.86.87.63.63
Télécopie : 03.86.87.35.35

1. Identification du produit

1.1 Désignation commerciale : **API VITRES** **Code : DUVIB**

1.2 Types d'utilisation (pour plus de détail, se reporter à la notice technique) :
Entretien des glaces et des vitres.

1.3 Fournisseur :
☒ Fabricant (coordonnées ci-dessus)
☐ Importateur
☒ Vendeur : TRANSGOURMET
2 rue du puits DIXME
SENIA 524
94577 ORLY CEDEX

Service à contacter : Laboratoire de la société ELCOPHARMA

1.4 Numéros de téléphone d'appel d'urgence :
- Laboratoire : 03.86.87.63.70
- Centre antipoison de Nancy : 03.83.32.36.36

2. Composition/informations sur les composants

-Préparation à usage uniquement professionnel

-Composants apportant un danger :
- Ethanol (CAS : 64-17-5 ; EINECS 200-578-6 ; symbole F; R11) : 1%≤c<5% ,
- Méthanol (CAS : 67-56-1 ; EINECS 200-659-6 ; symboles F et T; R11, R23/24/25, R39/23/24/25) : 0,1%≤c<0,2%.

N.B : Les renseignements entre parenthèses correspondent aux indications du ou des danger(s) du constituant à l'état pur.

3. Identification des dangers

Une projection accidentelle dans l'œil peut provoquer une irritation.

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation :
En cas de projections ou de contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes en maintenant les paupières écartées) puis lavage avec une solution isotonique stérile de sérum physiologique (0,9%).
En cas de projections ou de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés et laver immédiatement la peau à grande eau pendant 10 à 15 minutes. Les vêtements ne seront réutilisés qu'après nettoyage.
En cas d'ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir. Faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produit en solution aqueuse présentant un caractère inflammable en raison de la présence de l'éthanol.
En cas d'incendie survenant à proximité du produit :

- Refroidir les récipients exposés au feu.
- Moyen d'extinction approprié : poudre extinctive, mousse, dioxyde de carbone ou eau pulvérisée
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : sans objet
- Risques particuliers : dégagement de fumée contenant de l'oxyde d'azote, du monoxyde et dioxyde de carbone
- Equipement spécial pour les intervenants : appareil respiratoire autonome

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : port des EPI (Equipements de Protection Individuelle) indiqués en paragraphe 8
En cas de dispersion importante du produit :

- Précautions pour la protection de l'environnement : empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égoûts, caniveaux, rivières.
- Méthodes de nettoyage : contenir et récupérer les déversements; les absorber avec une terre de diatomée; récupérer les déchets dans des fûts en matière plastique spécifiques et parfaitement identifiés ; les remettre à un récupérateur agréé chargé de leur élimination selon la législation en vigueur.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation :

- Mesures techniques : sans objet
- Exigences spécifiques : prévoir poste d'eau et/ou douche de sécurité et/ou fontaine oculaire à proximité des postes de travail. Port des équipements de protection individuelle. Ne pas mélanger à d'autres produits. Refermer les emballages après utilisation. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2 Stockage :

- Mesures techniques : le sol du dépôt sera imperméable et disposé de façon à retenir tout déversement accidentel de produit afin d'empêcher qu'il se répande au dehors.
- Conditions de stockage : température entre 5°C et 30°C
- Matières incompatibles : aucune connue
- Matériau recommandé pour l'emballage : polyéthylène

7.3 Utilisation(s) particulière(s) : sans objet

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Valeurs limites d'exposition : VLE éthanol : 5000 ppm soit 9500 mg/m^3, VLE méthanol : 1000 ppm soit 1300 mg/m^3.

8.2 Contrôles de l'exposition :

8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle :

- Mesure(s) de protection collective : sans objet
- Mesure(s) de protection individuelle :

8.2.1.1 - Protection respiratoire : sans objet.

8.2.1.2 - Protection des mains : gants de ménage (gants en latex naturel flockés coton).

8.2.1.3- Protection des yeux : sans objet

8.2.1.4- Protection corporelle : sans objet

8.2.2 Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement :sans objet

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations générales :

* Aspect :
  - État physique : liquide.
  - Couleur : bleue.
* Odeur : alcoolisée.

9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH à l'état pur : 7,5 $\pm$ 0,5
Point/intervalle d'ébullition : Non mesuré.
Point d'éclair : 56°C.
Inflammabilité : inflammable.
Danger d'explosion : non mesuré.
Propriétés comburantes : non mesurées.
Pression de vapeur : non mesurée.
Densité : 1,000 $\pm$ 0,005
Solubilité :
- Hydrosolubilité : oui.
- Liposolubilité : non.

Coefficient de partage : n-octanol/eau : non mesuré.
Viscosité : non mesurée.
Densité de vapeur : non mesurée
Taux d'évaporation : non mesuré.

9.3 Autres données : aucune

10. Stabilité et réactivité

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation décrites dans le paragraphe 7.

10.1 Conditions à éviter : sans objet.

10.2 Matières à éviter : sans objet.

10.3 Produits de décomposition dangereux : sans objet

11. Informations toxicologiques

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible.
En cas d'ingestion : aucune donnée.
En cas de contact avec la peau : aucune donnée.
En cas de contact avec les yeux : aucune donnée.
En cas d'inhalation : aucune donnée.

12. Informations écologiques

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.
12.1 Ecotoxicité : cette préparation est non classée en application de la méthode conventionnelle d'évaluation des dangers pour l'environnement.
le produit est toxique pour les organismes aquatiques.
12.2 Mobilité : le produit est soluble dans l'eau.
12.3 Persistance et dégradabilité : les agents tensio actifs contenus dans cette préparation sont facilement biodégradables selon les critères de biodégradabilité définis dans le règlement CE N°648/2004.
12.4 Potentiel de bioccumulation : pas de possibilité de bioaccumulation car ce produit est hydrophile.
12.5 Effets nocifs divers : sans objet

13. Considérations relatives à l'élimination

* EXCÉDENTS OU DÉCHETS :
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans le milieu naturel.
Se conformer aux dispositions communautaires, nationales ou locales en vigueur : lois, décrets et arrêtés
* EMBALLAGES VIDES :
Se conformer aux dispositions communautaires, nationales ou locales en vigueur : lois, décrets et arrêtés.

14. Informations relatives au transport

☒ **Non concerné** ☐ **Concerné**

	ADR/RID Routier/ferroviaire	I.M.D.G Maritime	OACI Aérien
N° ONU,UN/ID			
Désignation officielle			
Classe			
Groupe d'emballage			
Etiquette			
N° de code danger			
catégorie			

ADR	quantités limitées		
IMDG	quantités limitées		
	arrimage et séparation		

IATA	**Instructions d'emballage**	**Quantité maximale par colis**
Avion passager et cargo	Qté limitée :	
Avion cargo		

15. Informations réglementaires

☒ préparation non classée
☐ préparation classée
selon la vingt neuvième adaptation au progrès technique de la directive 67/548/CEE

Tableau N°84 des maladies professionnelles.

16. Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche sont destinées à décrire le produit uniquement en termes d'exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement aux fins de le manipuler et de l'utiliser en toute sécurité.
Cette fiche complète la fiche technique mais ne la remplace pas.
Les renseignements communiqués reposent sur l'état de nos connaissances à la date du 08/03/2007 et font référence au produit en l'état de livraison. Ils sont donnés de bonne foi.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

Paragraphes modifiés : 12

Texte des phrases R du paragraphe 2 :
R11 : facilement inflammable.
R23/24/25 : Toxique par inhalation , par contact avec la peau et par ingestion.
R39/23/24/25 : toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation , par contact avec la peau et par ingestion.